



Bulletin d'Information

Fredericton - UNE COMMUNAUTÉ POUR LES GENS DE TOUT ÂGE

VILLE AMIE DES AÎNÉS – BULLETIN SPÉCIAL NO 2

à diffuser autant que possible

Juin 2020

1. Registre des priorités élevées d'intervention en cas de catastrophe

La Ville de Fredericton, en collaboration avec le Comité consultatif ville amie des aînés, a créé un programme important afin d'aider les personnes qui vivent dans les limites de la ville et qui peuvent être exposées à un risque plus élevé pendant ou après une situation d'urgence, comme une inondation ou un ouragan. Ce programme s'adresse aux résidents qui peuvent avoir besoin d'une assistance supplémentaire, en plus de celle que nécessiterait le grand public en cas d'urgence, mais qui ne bénéficient pas d'un soutien familial ou professionnel.

Avantages de l'inscription :

- Le personnel des services d'urgence peut être au courant de vos besoins particuliers et être mieux préparé à vous aider en cas d'urgence touchant votre domicile.
- Un professionnel qualifié peut s'informer de votre état par téléphone ou en personne en cas d'urgence de grande ampleur (ou de panne de courant si vous avez besoin d'électricité pour faire fonctionner des appareils essentiels au maintien de la vie) et, au besoin, venir vous aider à évacuer votre domicile.
- La tranquillité d'esprit pour vous et pour les membres de votre famille qui ne sont pas disponibles pour vous aider dans ces situations difficiles et souvent traumatisantes.

C'est facile de s'inscrire, et on examinera votre demande pour s'assurer que vous répondez aux critères du registre.

Informations sur le programme, formulaire d'inscription au registre et FAQ consultables en ligne sur <https://www.fredericton.ca/fr/services-de-securite/preparation-aux-urgences/registre-des-priorites-elevees-dintervention-en-cas-de>.

**NOUS DEVONS PASSER LE MOT~VEUILLEZ TRANSMETTRE CE MESSAGE AUX GROUPES
OU AUX PERSONNES QUI POURRAIENT BÉNÉFICIER DE CE PROGRAMME**

2. Programme de réconfort téléphonique de la Croix-Rouge pour aider les personnes qui souffrent d'isolement ou de solitude pendant la pandémie de COVID-19

Si vous connaissez une personne qui souffre de solitude actuellement, le programme d'appels amicaux de la Croix-Rouge offre un service d'appels réguliers préprogrammés aux personnes qui se sentent isolées en raison de la pandémie.

- Ce service est gratuit.
- Il vise à assurer une vérification de sécurité régulière et à réduire la solitude. Dans certains cas, le personnel et des bénévoles dirigent les appelants vers les ressources à leur disposition dans leur collectivité afin de les aider davantage.
- Le service est offert aux personnes de plus de 19 ans.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le **1-833-729-0144** du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.